

Car telle est leur destination : et toute joie que je me promets d'eux est qu'ils la remplissent entièrement.

Les deux aînés donnent des espérances d'après des Temoignages que leur accorde Monsieur le Proviseur du Lycée, le troisième promet de marcher sur leurs traces, et je ne négligerai rien pour préparer les autres à suivre l'exemple de leurs aînés.

Ma situation, Monsieur le Prefet, vous est connue, je me rapporte aussi entièrement au Temoignage que Vous voudrez rendre de mon devouement au service de Sa Majesté, et plein de confiance dans vos bontés, j'ose concevoir quelque espérance que ma demande sera accordée.

Dans le dossier de M. Noppeney se trouve une lettre de Paris, datée du 3 brumaire an 11 (25 octobre 1802), renseignant Willmar sur l'état de santé de son fils ; grâce aux soins assidus de son médecin et à son exacte observation des ordonnances, le jeune Jean-Pierre-Christine Willmar allait alors beaucoup mieux, mais il souffrait toujours de fièvre.

Willmar a résumé lui-même sa vie dans un autre document se trouvant dans le même dossier ; il s'agit d'une lettre qu'il adressa le 24 mai 1809 au préfet Jourdan.

Monsieur le Préfet,

Il y aura bientôt un an que ce département a le bonheur d'être confié à votre administration. Ce temps n'était pas nécessaire à votre pénétration pour discerner la vérité sous les couleurs fausses ou exagérées dont l'esprit de parti ne se permet que trop souvent de la changer. Maintenant donc que vous connaissez par vous même toutes les personnes du département et que ni la trop indulgente amitié ni la trop vénimeuse envie ne peuvent plus espérer de fasciner vos yeux, je viens vous prier de les porter un instant sur ma situation ; si je ne présume pas trop vous vous en laisserez toucher et vous désirerez à l'améliorer.

Qu'elle est pénible la tâche de parler de soi-même ; le devoir seul envers ma famille me peut la faire supporter ; mais si je suis obligé de retracer ici ma vie publique ce sera du moins d'une plume d'autant plus rapide qu'il suffit d'indiquer les principaux événements pour que les détails facilement aperçus par un oeil aussi bien exercé se rangent comme d'eux-mêmes dans leurs cadres respectifs.

La conquête du duché de Luxembourg-comté de Chiny par les armées françaises fut achevée par la reddition de la place de Luxembourg, qui eut lieu le 24 prairial an 3. Il fut créé de suite une commission pour administrer ce pays. La requisition alors en usage m'appela à la place d'agent national près la dite commission. J'étais avocat au Conseil souverain de Luxembourg ; mon cabinet était l'un des mieux fréquentés. Agé seulement de 31 ans j'étais dans l'heureuse position de tirer le plus grand parti de mon état ; J'obtempérai néanmoins à la